

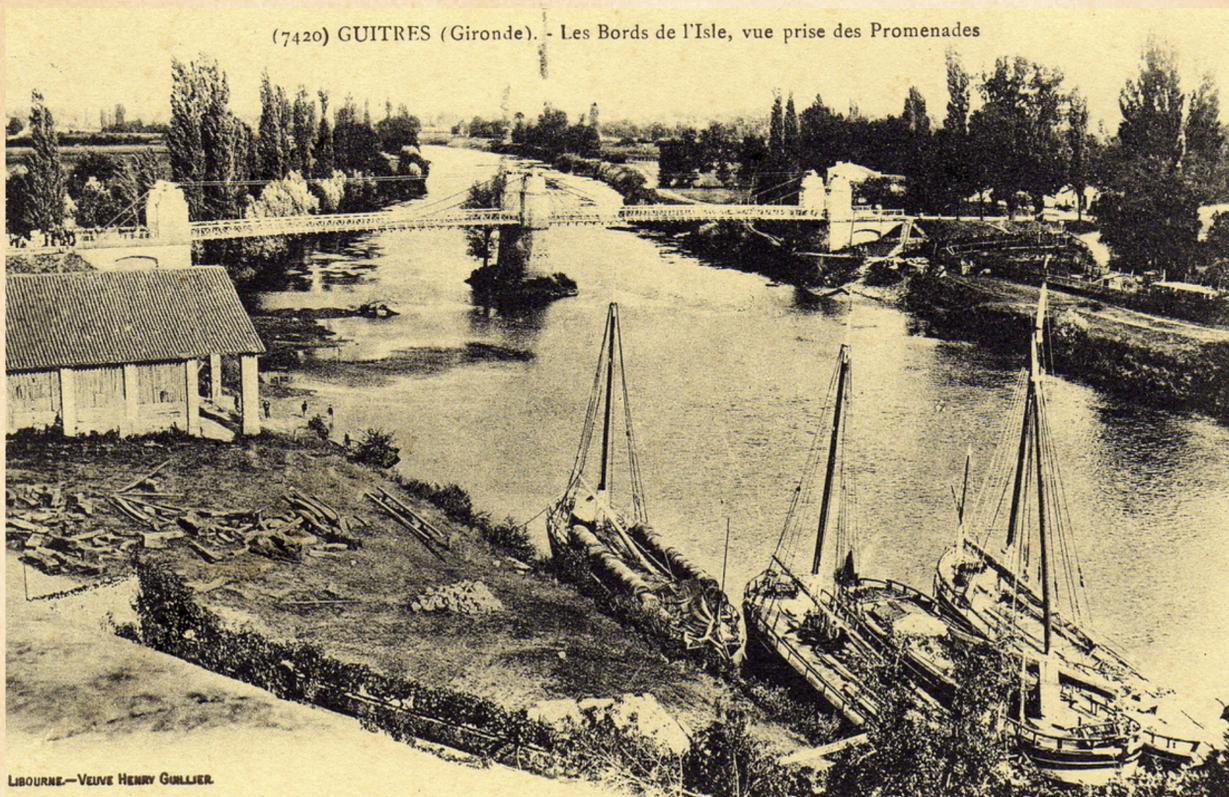
# DÉPART ET ARRIVÉE DU CHEMIN DU PATRIMOINE



## LE PORT

**L**e port a, durant des siècles, représenté le poumon économique de Guîtres. Y compris au temps où la commune était organisée autour de l'abbaye. La concurrence du chemin de fer a fait disparaître son activité au fil des années.

Aujourd'hui, le port retrouve une vocation, touristique : il est redevenu le centre festif de la commune et propose de nouvelles activités (nautiques, restauration...). De nouveau, les habitants se tournent vers la rivière, l'un des trésors de la commune.



Un important transit de marchandises se développe sur l'Isle depuis le Moyen Âge.

Guîtres fait partie des nombreux ports qui jalonnent cette rivière navigable de Libourne à Périgueux.

C'est une manne financière pour l'abbé qui, en tant que seigneur du lieu, en perçoit les droits.

Il perçoit aussi des revenus sur le bac qui permet de franchir la rivière.

La liaison entre les deux rives cesse en 1830 avec la construction du pont suspendu.

Concurrencé par le chemin de fer, le trafic fluvial décline à tel point que l'Isle est déclassée des rivières navigables en 1957.

**POUR EN SAVOIR DAVANTAGE**

